



## j ai des soucis avec mon ancien employeur

Par **bibou75**, le **27/07/2011** à **11:46**

Bonjour; c'est la première fois que j'ose poster mes problèmes en même temps j'ai que 21 ans, mais là j'ai besoin d'aide.

Il y a quelques mois, j'ai travaillé pour un petit restaurant libanais sur Paris, avec mon employeur il y avait une bonne ambiance.

Jusqu'au jour où je lui ai annoncé que je partais pour septembre pour changer de voix professionnelle, à ce jour, il est devenu désagréable, il me parlait comme un moins que rien, jusqu'à me rabaisant devant la clientèle, avec des réflexions plus ou moins méchantes... du style je ne sais pas compter... ou ouvertement dire à mes clients pas de soucis tu peux la toucher elle ne te demandera pas, de ce fait je n'ai rien dit, mais dès le lendemain je me suis arrêtée, mal de dos, stressée... j'ai eu des séances de kiné, j'en ai parlé à mon médecin qui m'a gentiment dit faut pas le prendre au sérieux, donc même là auprès de mes médecins (sexe masculin) je n'avais aucune écoute, il m'arrêtait deux jours, 3 jours, et moi je paye le médecin sans me faire rembourser à l'époque car ma situation n'est pas régularisée à la sécurité sociale, 2 mois d'attente pour être inscrite avec envoi 3x des papiers, donc je dépendais dans le médecin sans vraiment trouver reconfort et rassurance. Pas le choix soit je retournais tête baissée au travail et je me provoquais un ulcère soit je cherchais un autre travail et c'est ce que j'ai fait, à cet instant mon patron n'ayant plus de nouvelles, car je n'allais plus chez le médecin faute d'argent, m'a envoyé une lettre me disant qu'il considère ceci comme abandon de poste c'est à dire faute grave car les jours du pont de pâques je lui ai demandé celui-ci pour le passer en famille il m'a répondu pas de prob, de toute façon j'étais déclarée mais je n'avais pas de contrat de travail, il n'a jamais voulu me le donner ou signer. Donc je n'avais aucune condition vraiment précise. Alors moi je demande du fait que j'ai été mise sous pression sur le fait que j'ai juste prévenu que je partais en septembre 2011 pour qu'il trouve quelqu'un voir des roues de secours (il me l'avait demandé), que pendant 1 mois j'ai subi l'humiliation que j'ai essayé de me faire entendre par les médecins (sexe masculin) mais ça n'a rien donné, j'ai dû arrêter de me battre et trouver un autre travail car je n'avais plus pour vivre, 21 ans à Paris c'est difficile seule, et en plus de ça aujourd'hui je dois accepter d'être considérée comme une faute grave car je n'ai pas donné d'arrêt pour le pont de pâques?

Par **P.M.**, le **27/07/2011** à **13:52**

Bonjour,

Effectivement, des absences injustifiées avec un abandon de poste cela peut être considérée comme une faute grave, mais je ne vois pas en quoi cela vous gênerait tellement puisque ça vous permettrait d'être licenciée et de travailler dans une autre entreprise sans que l'ancien

employeur vous crée des difficultés à ce sujet et si vous n'avez que quelques mois d'ancienneté vous n'auriez pas droit de toute façon à l'indemnité de licenciement...

Par **bibou75**, le **27/07/2011** à **15:03**

Toutes absences ont été justifiées, sauf celle du week end de paques car il m'avait donné son accord pour que je l'ai, et là il fait comme si je ne lui avait rien demandé. Je me suis faite traitée de salope de service, de menteuse auprès des médecins... et maintenant pour une nana qui abandonne son travail alors qu'il m'a mis pression, la solution je dois la fermer. Voilà; merci de votre attention.

Par **P.M.**, le **27/07/2011** à **17:12**

Je ne pense pas que les médecins aient pu vous traiter ainsi ou approuver cela mais si vous avez matière pour contester le licenciement, le Conseil de Prud'Hommes est là pour ça et même si vos conditions de travail étaient à ce point dégradées en pouvant le prouver, vous auriez pu prendre acte de la rupture du contrat de travail aux torts de l'employeur par lettre recommandée avec AR...

C'est moi qui vous remercie de votre attention après avoir pris la peine d'exposer ce sujet et de lire ma réponse...